

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole recrute,

**UN(E) CHARGE(E) D'ETUDES DEPLACEMENT-MOBILITE-TRANSPORT**

**CONTEXTE :**

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole est une association sans but lucratif (loi de 1901). Sa mission est de susciter, conduire, ou suivre les études et actions favorisant le développement et la qualité de l'aménagement de la métropole lilloise. Elle travaille dans un cadre partenarial, dans un souci d'harmonisation des politiques et projets de ses membres.

Elle est l'outil technique du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Lille Métropole et est engagée à ce titre dans l'élaboration du SCOT.

**MISSIONS:**

Au sein de l'équipe Planification/Projets urbains de l'Agence constituée de sept personnes et sous l'autorité de la directrice d'études, le (la) candidat(e) retenu (e) aura pour mission de suivre, piloter ou réaliser des études et travaux sur le thème des transports et de la mobilité contribuant notamment, à alimenter les travaux du Schéma de cohérence territoriale de Lille Métropole.

**PROFIL RECHERCHE :**

Formation supérieure en transport et urbanisme requise (école d'ingénieur, université...).

Connaissance approfondie des problématiques de déplacements, de planification des déplacements et de cohérence entre urbanisme et transport.

Expérience professionnelle significative de 8 ans minimum.

**QUALITES REQUISES :**

Excellente maîtrise de l'expression écrite et des outils informatiques.

Rigueur, esprit de synthèse, capacité à travailler en équipe.

**CONTRAT :**

Contrat à durée indéterminée.

Rémunération en fonction des compétences et de l'expérience

Poste à pourvoir à partir de juillet 2010

**RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE :**

CV+ Lettre de motivation à adresser à :

Franck Lemerle, Secrétaire Général

Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole

299 Bd de Leeds 59777 EURALILLE Tél. : 03 20 63 33 50

ou

[flemerle@lille-metropole-2015.org](mailto:flemerle@lille-metropole-2015.org)